

Pour une prise en compte de l'immigration dans l'occupation et la vitalité des territoires

Mémoire

présenté par la Table de concertation des organismes au
service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)

dans le cadre de la consultation du gouvernement du Québec
*sur le projet de loi no 34 : Loi pour assurer l'occupation et la
vitalité des territoires*

janvier 2012



PREAMBULE

La **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes** (voir l'annexe) a pris connaissance du projet de loi no 34 et profite de cette commission parlementaire pour rappeler que l'accueil et l'établissement des personnes immigrantes sont des enjeux importants dans l'occupation et la vitalité des territoires de toutes les régions du Québec.

En effet, l'occupation et la vitalité des territoires sont des éléments constitutifs d'un important projet de développement social et économique pour le Québec, tout comme le sont l'accueil et l'intégration socioprofessionnelle des personnes immigrantes. Ils sont, par conséquent, indissociables.

L'intérêt de la TCRI dans le développement régional ne date pas d'hier puisque plusieurs de ses membres y participent activement et sont des leaders dans les activités de régionalisation de l'immigration. Ces organismes se concertent au sein du Réseau des organismes de régionalisation de l'immigration du Québec (RORIQ) qui les réunit depuis plus de 15 ans.

Conscient que les compétences des nouveaux immigrants doivent profiter à l'ensemble des régions, que dans le même temps le potentiel propre aux différentes régions et les opportunités de s'y établir doivent être accessibles aux personnes immigrantes, les organismes membres du ROSINI mènent des actions concrètes depuis de nombreuses années et ont ainsi développé une vision pour réaliser le mandat de régionalisation de l'immigration qui leur a été confié par le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

CONTEXTE

Considérant que le gouvernement du Québec mise en partie sur l'immigration pour faire face aux enjeux suivants : le dynamisme démographique, la prospérité économique, la vitalité du français, l'ouverture sur le monde et la régionalisation ; la cohérence et l'efficacité des actions gouvernementales visées par le présent projet de loi commande la prise en compte de l'immigration comme un élément important des solutions et actions mises en œuvre dans les stratégies régionales.

L'immigration représente un potentiel important comme moteur du développement social, économique et démographique pour le Québec. Mais pour cela l'immigration doit être intégrée à un projet collectif impliquant largement la société d'accueil et surtout l'ensemble des élus et des acteurs socioéconomiques et institutionnels de la province.

Les ententes sur l'immigration signées par dix-huit Conférences régionales des élus (CRE) en témoignent. L'occupation et la vitalité des territoires sont des éléments d'un projet crucial pour l'avenir du Québec auquel l'expertise des organismes d'accueil et d'établissement des personnes immigrantes membres de la TCRI doit être associée.

LA VISION, LES PRINCIPES ET LES PRATIQUES DU RESEAU DES ORGANISMES DE REGIONALISATION DE L'IMMIGRATION DU QUEBEC DE LA TCRI

Afin de mieux comprendre comment les organismes du RORIQ peuvent et doivent contribuer au principe de concertation tel que défini à la page 6 du projet de loi, permettez-nous d'exposer la vision, les principes et les pratiques qui sous-tendent leurs actions.

Le RORIQ est composé de quatre organismes de Montréal et de dix-sept organismes représentant dix régions du Québec qui travaillent de concert dans l'atteinte d'un objectif clair: la régionalisation de l'immigration. (voir le dépliant en annexe)

Le RORIQ est un lieu de discussion et d'échanges qui permet de s'informer sur les actions et activités en matière de régionalisation de l'immigration dans les différentes régions du Québec. Ce réseautage entre les organismes favorise des collaborations intra et inter régionales qui permettent de réaliser des projets communs qui décuplent la portée des actions en régionalisation.

Depuis 2010, la TCRI siège sur le *Comité conseil sur la régionalisation de l'immigration¹* et sur le *Comité conjoint MICC/TCRI sur la régionalisation*. En plus d'alimenter la réflexion du ministère dans le développement de politiques et programmes, le comité conjoint souhaite développer une stratégie d'approche commune en matière de régionalisation de l'immigration qui pourrait être applicable partout sur le territoire québécois et permettre l'harmonisation des pratiques en respectant les spécificités régionales.

Nos principes et pratiques

La mobilité est une réalité contemporaine qui va en s'accroissant et touche toutes les sociétés.

Au niveau du programme de régionalisation de l'immigration du Québec, ce constat nous

¹ Le Comité conseil sur la régionalisation de l'immigration est composé de représentants de : la Fédération des chambres de commerce du Québec, la Fédération québécoise des municipalités, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, la Table Québec-régions des Conférences régionales des élus, l'Union des municipalités du Québec, Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et du Ministère l'Immigration et des Communautés culturelles.

amène à avoir une vision globale et décloisonnée de la régionalisation de l'immigration qui inclue tant les migrations de la région de Montréal vers les autres régions que les migrations inter régionales et les migrations de l'international directement vers les régions.

Qu'il soit temporaire ou permanent, l'établissement des personnes immigrantes est un investissement qui a des retombées économiques, culturelles et sociales significatives.

La pierre angulaire des actions de régionalisation de l'immigration est l'intégration au marché du travail, qui permet à la famille immigrante d'avoir une indépendance économique pour se réaliser et amène des retombés économiques directement dans les communautés. Les revenus globaux des personnes immigrantes en emploi, dans les régions du Québec, se comptent par millions de dollars traduits en panier d'épicerie, loyers, achat des maisons. Ces familles consomment et ont recours à des services publics et privés qui contribuent à la vitalité et à l'enrichissement collectif des milieux ainsi qu'au maintien des services à la population. Les familles immigrantes représentent un poids significatif dans les stratégies d'occupation et de vitalité des territoires.

Le RORIQ mise sur la collaboration et le partenariat des élus et des acteurs régionaux et nationaux développant une vision et un vocabulaire communs, qui permet de renforcer les actions afin d'atteindre globalement de meilleurs résultats. *Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin.*

Notre vision est un idéal à atteindre qui pointe des principes orientant nos actions et nos stratégies et permet aux organismes de travailler de concert et en complémentarité dans la même direction.

La régionalisation de l'immigration s'incarne dans une dynamique qu'on ne peut pas aborder en pièces détachées. Pour être porteur, le programme de régionalisation doit être global, complet et consolider l'expertise existante en s'arrimant aux réalités régionales. Ces particularités exigent de la flexibilité et une capacité de s'ajuster rapidement aux conjonctures et aux situations émergentes. Pour ce faire, le RORIQ a défini un répertoire global de tâches requises pour mener à bien un projet de régionalisation dont l'élément clé est la modulation des tâches qui permet à chaque région de développer un modèle qui lui ressemble en fonction des particularités des acteurs et organismes impliqués ainsi que des dynamiques locales et régionales.

Le travail en régionalisation comporte 5 volets distincts :

Le RORIQ s'entend que les actions suivantes doivent être menées pour réussir un projet de régionalisation de l'immigration. Cependant le « qui fait quoi » varie d'une région à l'autre. Il existe donc autant de modèles que de régions, l'important étant que les services des différents volets soient pris en charge par le milieu.

1. Le démarchage, la prospection et le recrutement des personnes immigrantes

Les organismes investissent beaucoup de temps et d'effort dans le cadre de ce volet. Les personnes immigrantes établies à Montréal ne connaissent pas les régions. Pour une majorité

d'entre elles, c'est abstrait. Le RORIQ informe les personnes immigrantes des opportunités dans les différentes régions du Québec en participant et en organisant des présentations à la Grande Bibliothèque et des sessions d'information dans les organismes d'accueil des nouveaux arrivants de Montréal.

Bien qu'ils soient d'importantes courroies de transmission d'information, les intervenants de Montréal, que ce soit ceux œuvrant dans les organismes d'accueil et d'intégration des nouveaux immigrants, les conseillers en emploi des ressources externes ou encore les agents d'Emploi-Québec, sont peu informés des services de régionalisation de l'immigration. Afin de pallier à cette lacune, le RORIQ a entamé depuis quelques années une tournée intitulée *La caravane de la régionalisation*, dont l'objectif est de donner de l'information sur les services en régionalisation aux intervenants afin qu'ils réfèrent les personnes immigrantes susceptibles d'être intéressées à s'établir en région.

Le premier salon sur la régionalisation de l'immigration réalisé en octobre 2011 par le RORIQ en collaboration avec la Foire nationale de l'emploi a rejoint près de 10 000 visiteurs. Cette activité nous a permis de constater, une fois de plus, que les personnes immigrantes n'ont à peu près pas d'information sur les régions du Québec ainsi que sur les services disponibles pour les aider à explorer cette possibilité et les accompagner dans leurs démarches.

Des visites exploratoires sont également organisées pour permettre aux personnes immigrantes voulant s'établir en région de se rendre, individuellement ou en groupe, sur place afin de visiter la ville centre et ses environs et de rencontrer des employeurs ouverts à embaucher des immigrants.

La révolution des médias sociaux a également des impacts sur les stratégies de recrutement en régionalisation. Il est de plus en plus fréquent que les organismes régionaux soient en contact via le web et les médias sociaux avec des futurs immigrants avant qu'ils n'arrivent au Québec. Ces contacts personnalisés permettent d'explorer les possibilités d'emploi et d'évaluer les différents besoins de la famille à distance. Si la région répond aux aspirations de la famille immigrante, cette dernière s'installe directement en région sans séjourner à Montréal.

2. Les activités d'insertion en emploi

L'intégration en emploi est fondamentale pour la réussite d'un projet de régionalisation de l'immigration et, même si l'emploi n'est pas la seule dimension à prendre en considération, elle est au cœur des services en régionalisation. La motivation première des familles immigrantes est d'améliorer leurs conditions de vie et d'occuper un travail qui permette de réaliser les motifs à l'origine du projet migratoire.

Ainsi, le transfert des compétences acquises à l'étranger au contexte du marché du travail québécois est primordial et doit être effectué par des professionnels compétents. La préparation des nouveaux immigrants aux réalités et valeurs des entreprises québécoises est également un incontournable.

3. Prospection, réseautage et démarchage auprès des employeurs

Les éléments cités plus-hauts ne sont cependant pas suffisants pour assurer une percée dans le monde du travail, il est tout aussi essentiel de supporter et d'accompagner les entreprises. Souvent de petite taille, elles n'ont pas de service des ressources humaines, et lorsqu'elles en ont un, les personnes y travaillant ne sont pas nécessairement habilitées à évaluer les

compétences acquises à l'étranger. Le RORIQ est en mesure de clarifier le niveau d'étude et donner des précisions sur les compétences du candidat diplômé à l'étranger, ce qui facilite grandement l'analyse par l'employeur du dossier du candidat immigrant.

Le RORIQ peut également assister l'employeur afin que l'entrevue soit équitable en donnant de l'information sur les biais culturels, en aidant l'employeur à développer des grilles d'entrevue plus adaptées.

Un suivi auprès de l'employeur suite à l'entrevue d'embauche d'un candidat issu de l'immigration permet également de fournir au besoin de l'information complémentaire.

Le travail du RORIQ ne s'arrête pas à la dotation, l'employeur peut compter sur la disponibilité des organismes pour l'aider à décoder le cadre de référence de l'immigrant et aider l'immigrant à s'approprier les repères dont il a besoin pour s'intégrer à son milieu de travail. Ceci sert à dissiper les malentendus et donne un sens aux valeurs de l'autre afin de faciliter le respect, la compréhension mutuelle et la communication.

4. L'accueil, l'établissement et l'intégration des familles immigrantes

Un travail préalable à la venue de familles immigrantes dans la communauté est la préparation des milieux d'accueil qui inclue des activités de sensibilisation mais également la création d'espaces de dialogue permettant d'aborder ouvertement des a priori et des barrières qui peuvent freiner l'arrivée et l'accueil de personnes immigrantes.

Les organismes aident les familles à s'installer (trouver un logement, présenter les services offerts à la communauté - éducation, santé, loisirs, commerces) mais également à s'intégrer en initiant des activités de jumelage et de réseautage avec les membres de la communauté.

Les activités interculturelles permettent de familiariser les personnes immigrantes aux réalités de la communauté et également à la communauté de mieux connaître et comprendre les façons de voir, de vivre et de penser des nouveaux venus.

L'intégration des nouveaux arrivants ne peut se faire si la société d'accueil n'est pas préparée et réceptive aux défis que pose la diversité culturelle.

5. Le développement des activités de régionalisation de l'immigration

Pour être porteur, le programme de régionalisation de l'immigration doit être documenté et évalué annuellement afin que son développement s'insère dans une modèle dynamique. La mise sur pied d'un comité de veille regroupant les acteurs impliqués permet de s'assurer que l'esprit et les objectifs visés par le programme de régionalisation sont appliqués et s'ajustent aux besoins et attentes des personnes immigrantes et des communautés ainsi qu'aux conjonctures économiques, sociales et culturelles.

Les compétences interculturelles

Pour intervenir adéquatement sur les 5 volets énumérés précédemment il faut reconnaître les compétences interculturelles comme étant le pilier du programme de régionalisation de

l'immigration. La compréhension du processus migratoire et des multiples changements et soubresauts qu'il engendre chez les membres de la famille immigrante est indispensable pour faciliter l'intégration. La capacité de comprendre le cadre de référence des personnes immigrantes et celui des différents acteurs du milieu d'accueil est également un élément essentiel du vivre ensemble des communautés dites interculturelles.

CONCLUSION

Les organismes communautaires membres du RORIQ ont développé une expertise précieuse et unique qui bénéficie au dynamisme et à la vitalité de plusieurs régions au Québec. Nous invitons les élus et les instances régionales à les impliquer dans les axes stratégiques d'occupation et de vitalité des territoires.

Nous croyons que la conjoncture économique, la rareté de main d'œuvre appréhendée ainsi que l'ouverture et la volonté de plusieurs régions d'accueillir des personnes et des familles provenant du monde entier dans leurs communautés, sont des facteurs favorisant le développement social, économique et culturel des régions du Québec.

La régionalisation de l'immigration est sans contredit, un moteur démographique non négligeable pour les régions du Québec.

ANNEXES

Créée en 1979, la **Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes** regroupe actuellement 142 organismes communautaires qui interviennent auprès des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut à travers le Québec. La mission de notre regroupement est vouée au soutien et à la défense des intérêts et des droits des nouveaux arrivants indépendamment de leur statut.

La TCRI accomplit sa mission :

- ↪ En offrant un lieu d'échange, de concertation, d'information et de formation à ses organismes membres dans le cadre de ses activités régulières : formation des membres, comités de travail sur l'accueil et l'intégration, sur la régionalisation, sur l'employabilité, sur les femmes immigrées et racisées, sur les jeunes nouveaux arrivants, et sur la protection des réfugiés.
- ↪ En coopérant avec d'autres réseaux et secteurs d'activités communautaires, parapublics, publics et privés pour renforcer la défense des droits des personnes réfugiées et immigrantes et améliorer les services aux nouveaux arrivants.
- ↪ En faisant avancer l'analyse critique des politiques et l'échange d'informations relatives aux personnes réfugiées, immigrantes et sans statut au Québec, au Canada et sur le plan international.
- ↪ En développant la recherche-action communautaire pour alimenter la réflexion sur les pratiques et l'intervention des organismes communautaires.
- ↪ En défendant les droits des personnes réfugiées, immigrantes et sans statut dans ses relations avec les médias, les gouvernements, par la recherche et l'éducation du public.



**LA RÉGIONALISATION
DE L'IMMIGRATION :
un emploi, un projet de vie**

**Réseau des organismes
de régionalisation
de l'immigration du Québec**



**table de concertation des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes**

518 Beaubien est, Montréal (Québec) H2S 1S5,
www.tcri.qc.ca, 514-272-6060 #202

Choisir les régions à travers les organismes spécialisés en interculturel, c'est un choix gagnant!

Établis dans différentes régions du Québec, les organismes du réseau de régionalisation accompagnent les personnes immigrantes qui souhaitent s'épanouir professionnellement et personnellement en s'établissant dans un milieu de vie stimulant.

En plus d'être des pionniers dans le domaine de la promotion de la vie en région en soutenant l'intégration socioculturelle, économique et professionnelle des personnes immigrantes sur l'ensemble du territoire québécois, ces organismes spécialisés en interculturel sont en lien avec des entreprises œuvrant dans des secteurs variés qui sont à la recherche d'employés et de professionnels compétents.

Un travail

Les besoins de main d'œuvre sont nombreux et se retrouvent dans des domaines d'emploi diversifiés.

Un logis

Les prix des logements sont abordables et l'accès à la propriété est une réalité.

Le savoir et l'éducation

Toutes les régions du Québec sont desservies par un réseau d'écoles primaires et secondaires de même que de centres de formation professionnelle.

De plus, la poursuite d'études collégiales et universitaires est facilement accessible.

Des soins de santé

Des hôpitaux, des cliniques médicales et des centres de santé et de services sociaux sont établis sur tout le territoire du Québec.

Loisirs, sports, culture

Chaque membre de votre famille trouvera chaussure à son pied. Les régions sont dynamiques et offrent à leurs citoyens une panoplie d'activités.

La vie communautaire

Les personnes immigrantes vivant en région apprécient l'entraide, la cordialité et la convivialité de leur milieu de vie. Du fait que les gens se connaissent, le rôle parental est facilité.

Et si les régions du Québec vous permettaient de concrétiser votre projet d'immigration...

LA RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION : un emploi, un projet de vie

Réseau des organismes de régionalisation
de l'immigration du Québec

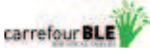


table de concertation des organismes au service
des personnes réfugiées et immigrantes

Montréal



Accueil Liaison pour Arrivants
Montréal, 514-255-3900
www.alpaong.com



Carrefour BLÉ
Montréal, 514-279-3669
www.carrefourble.qc.ca



Collectif
Montréal, 514-374-7999
www.cfiq.ca



Promotion, Intégration, Société Nouvelle
Montréal, 514-345-1615
www.promis.qc.ca

Bas-Saint-Laurent



Accueil et intégration Bas St-Laurent
Rimouski, 418-723-1986 poste 1595
www.aibsl.org

Saguenay – Lac St-Jean



Portes ouvertes sur le lac
Saint-Félicien, 418-307-5058
www.portesouvertessurlerlac.org

Centre du Québec



Regroupement interculturel de Drummondville
Drummondville, 819-472-8333
www.riddrummondville.ca



Accès Travail
Victoriaville, 819-758-2964
www.acces-travail.qc.ca
www.arthabaskaerable.com

Chaudière-Appalaches



Intégration communautaire des immigrants
Theftford Mines, 418-338-2050
www.immigration-ici.ca



Service d'appui régional en immigration
Lévis, 418-837-6637
www.sariq.ca

Laurentides



Centre d'intégration en emploi Laurentides
Saint-Jérôme, 1-800-363-2499
www.immigrant.cielourentides.com



Centre d'orientation et de formation
pour favoriser les relations ethniques
Saint-Jérôme, 450 565-2998
www.coffret.org

Montérégie



Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest
Valleyfield, 450-377-4889
www.creso.osbl.ca



Solidarité ethnique régionale de la Yamaska
Granby, 450-777-7213
www.sery-granby.org



Forum - 2020
Saint-Hyacinthe, 450-778-5139
www.forum-2020.qc.ca



L'Ancre
Saint-Jean-sur-Richelieu, 450-347-6692
www.droitalemploi.ca

Québec



Accès travail Portneuf
Saint-Basile, 418-329-2511
www.accestravailportneuf.com



Les services de main-d'œuvre l'Appui inc.
Baie-Saint-Paul, 418-435-2503
www.cje-appui.qc.ca



Service d'orientation et d'intégration des
immigrants au travail
Québec, 418-648-0822
www.soiit.qc.ca

Mauricie



Stratégie Carrière
Trois-Rivières, 1-866-373-1726
www.strategiecarriere.com



Service d'accueil des nouveaux arrivants
SANA Shawinigan (819)601-9222
SANA Trois-Rivières (819)375-2196
SANA Haut St-Maurice (819)523-4141
SANA Maskinongé (819)228-9461

Outaouais



Service intégration travail Outaouais
Gatineau, 819-776-2260
www.sito.qc.ca